

Braccio, Nadia

De: philippe normand [philippenormand@live.ca]
Envoyé: 3 mars 2014 10:06
À: Greffe
Objet: Réf. : Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations) Refus de compteur intelligent ou de toute autre compteur à radio-fréquences ou microondes à notre domicile -

A : greffe@regie-energie.qc.ca

Sujet : Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations) Refus de compteur intelligent ou de toute autre compteur à radio-fréquences ou microondes à notre domicile -

Bonjour,

Je voulais vous faire part que je refuse catégoriquement tout compteur à microondes ou à radio fréquences sur mon domicile. Je demeure en Mauricie. J'ai constaté qu'il y a des compteurs à radio-fréquence ou à microondes qui ont été installés chez mon voisin d'en face, très près de mon domicile ainsi que d'autres voisins à moins de 25 pieds de distance. Depuis ce temps, je constate de multiples symptômes tels que des sifflements dans les oreilles de manière régulière, des battements cardiaques irréguliers, des étourdissements, des périodes d'insomnie, des inquiétudes, soucis fréquents sur ma santé et les impacts. Ma conjointe manifeste également des symptômes.

Je veux protéger ma santé et ceux des miens. J'ai contacté Hydro-Québec pour refuser catégoriquement l'installation prochaine d'un compteur intelligent ou tout autre compteur. On m'a mentionné que ce n'était pas possible et que je devrais accepter un compteur à microondes ou radiofréquence sans que je puisse discuter de mes inquiétudes et de mes symptômes réels. J'ai, de plus, senti qu'il n'y avait aucun intérêt du service à la clientèle, pour la santé des individus, des impacts physiques à plus ou moins long terme de ces compteurs. Je trouve cela inacceptable.

J'ai le droit de refuser ce compteur néfaste pour la santé. Je veux également que mes droits soient reconnus et respectés. Je considère que nous avons ma conjointe et moi-même le droit de choisir et de ne pas être harcelés par des lettres répétitives pour nous convaincre d'accepter ces compteurs, qui n'ont pas été évalués sur le plan environnemental. Je désire garder mon compteur électromécanique d'origine. Des lettres enregistrées ont été envoyées à Hydro-Québec pour manifester notre refus de cette technologie non connue.

Philippe Normand
Citoyen de la Mauricie